

ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI



1310 boul. Saint-Joseph Est
Montréal, Québec
H2J 1M2

Téléphone : (514) 596-5845
Télécopie : (514) 596-5847

Site web: <http://www.csdm.qc.ca/bruchesi>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Date: 17 Septembre 2009
Endroit: Salle polyvalente, École Paul-Bruchési
Heure: 19h

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h07.

1.1 Karen Gold propose la nomination de Sandra Lacroix comme présidente d'assemblée, secondée par Lucie Martineau. Adoptée à l'unanimité.

Sandra Lacroix propose la nomination de Charles Saint-Jean comme secrétaire d'assemblée, secondée par Karen Gold. Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sandra Lacroix lit l'ordre du jour de la réunion, Élisabeth Kaczmar en propose l'adoption secondée par Marc Jarry. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et Adoption du procès verbal de l'Assemblée générale annuelle du 25 septembre 2008.

Brigitte Leclerc secondée par Rachel Harris propose les modifications suivantes:

Corriger l'orthographe du mot rétiaire au point 4.2.

Changer, au point 7.1 la seconde phrase par - Élu par acclamation : Karen Gold et Charles Saint-Jean pour un mandat de deux ans. Sandra Lacroix et Marc Jarry pour un mandat d'un an comblant deux départs anticipés. Adoptée à l'unanimité.

Nancy Fink propose l'adoption du procès verbal tel que modifié, secondée par Julie Paquet. Adoptée à l'unanimité.

4. Mot de la direction

Danielle Charland, directrice par intérim de l'école présente l'organisation scolaire pour l'année (4.1) et complète d'informations générales (4.2). Svp vous référez aux pages 9 à 15 du document Rapport 08-09 produit par le CÉ.

Madame Charland explique aussi le fonctionnement du service de garde, pages 16 à 18 du même document.

5. Mot de la présidente du C.É.

Sandra Lacroix explique la composition et le fonctionnement du CÉ tel qu'énoncé aux pages 20 à 23 et 25 du rapport, de l'OPP à la page 26 du rapport, du comité de parents du Réseau sud à la page 25 du rapport et de la fondation de l'école à la page 27 du rapport. Caroline Beaulieu, présidente de la Fondation, en profite pour préciser que la fondation n'a pas recueilli d'argent pour le projet de la cours d'école, ces sommes ayant déjà été engagées et que la Fondation ne décide pas des projets réalisés, elle y participe. À cet égard, pour fins fiscales, les projets doivent être reçus pour l'année 2009-2010 avant le mois de janvier 2010.

6. Bilan de l'année 2008-2009

6.1 Sandra Lacroix relate la composition, le calendrier des rencontres et les démarches qu'a eu le CÉ au cour de l'année, tel qu'explicité aux pages 34 à 52 du rapport.

Josée Duplessis, conseillère d'arrondissement du Plateau Mont-Royal, explique que l'École Paul-Bruchési a été retenue comme école phare pour l'arrondissement, ce qui explique les différentes mesures d'apaisement de la circulation mises en place. Dos d'âne, marquage, saillies de trottoir, stèle de rétroaction, feux de circulation St-Joseph-Chambord et suppression du stop gilford-chambord, conformément au Code de la Sécurité Routière.

Présentation du plan de déplacement de vélo Québec.

À la rubrique besoin d'espace, il est fait mention, dans l'assemblée, d'une préoccupation en regard de l'utilisation de la salle de bain des hommes, au gymnase. Il est suggéré que les élèves l'utilisent en paire pour éviter des incidents fâcheux.

Il est également fait mention de la possibilité de considérer avec la CSDM la possibilité de détourner les nouveaux élèves en libre choix vers une école moins fréquentée pour ainsi permettre à la nôtre de ne pas être sur-occupée.

Il est finalement suggérer d'essayer d'utiliser la salle communautaire des habitations delanaudière juxtant l'école au sud, pour bénéficier de plus d'espace pour les diners et les activités parascolaires.

Pour l'objectif des rapprochements avec l'École Jeanne-Mance, il est suggérer d'essayer de combler un des deux postes de l'externe sur ce CÉ.

6.2 Sandra Lacroix explique le budget du CÉ conformément à la page 53 du rapport 08-09.

7. Nomination des officiers pour l'élection

7.1 Sandra Lacroix propose Charles Saint-Jean comme président d'élection, secondée par Caroline Beaulieu. Adoptée à l'unanimité.

7.2 Sandra Lacroix propose Karen Gold comme secrétaire d'élection, secondée par Marc Jarry. Adoptée à l'unanimité.

7.3 Sandra Lacroix propose Érick Lapèrierre et Danielle Charland comme scrutateurs, secondée par Karen Gold. Adoptée à l'unanimité

8. Période d'élections

8.1 Posent leur candidature pour les trois postes vacants :

Nancy Fink, Marc Jarry, Michelle Newell et Stéphane Legault. Les candidats se présentent brièvement.

Sont élus : Nancy Fink, Marc Jarry et Michelle Newell

8.2 Devant l'absence de candidats, Charles Saint-Jean propose Karen Gold comme représentante au comité de parents du réseau sud, appuyé par Marc Jarry. Adoptée à l'unanimité.

Marc Jarry se propose comme son substitut. Adoptée à l'unanimité.

9. Formation de l'organisme de participation de parents

9.1 Charles Saint-Jean propose que soit formé un Organisme de Participation de Parents pour la prochaine année et qu'il se nomme Organisme de Participation de Parents de l'École Paul-Bruchési, secondé par Caroline Beaulieu. Adopté à l'unanimité.

9.2 Caroline Beaulieu, Brigitte Leclerc et Isabelle Arbarêtaz posent leur candidature.

9.3 Caroline Beaulieu offre d'être présidente de l'OPP.

10. Questions provenant de l'Assemblée

- Un parent s'inquiète de l'état de propreté de l'école suite à la découverte de poussière dans la bibliothèque. Danielle Charland explique que le concierge à temps complet ainsi que l'aide-concierge du jeudi soir font tout leur possible pour assurer un bon état de propreté de l'école mais reconnaît que, de façon générale, il est toujours possible de faire mieux. On suggère de faire appel à Corvée au net.
- Un parent s'inquiète que son enfant ne soit pas encouragé à se brosser les dents. Érick Lapèrierre rappelle que les enfants ont un temps pour ce faire après le repas, mais que cela reste leur responsabilité vu le faible nombre d'enfants concernés.
- Un parent propose d'acheter du purell pour prévenir la propagation des infections dans l'école. Il est unanimement rappelé que ce type de produit ne convient pas aux enfants. Il est par ailleurs fait mention de l'achat, par l'école, de masques pour les enfants symptomatiques de la grippe afin qu'ils le portent en attendant leur retrait de l'école.
- Un parent demande s'il serait possible d'offrir un accompagnement parascolaire vers les centres qui offrent des activités (St-Joseph, du plateau, etc). Érick Lapèrierre et Danielle Charland affirme qu'il pourrait être intéressant de ce faire mais que cela semble plutôt difficile et complexe en regard de la mission de l'école.

- Caroline Beaulieu fait un petit historique de la Fondation de l'école et en profite pour faire appel à la créativité afin de trouver de nouveaux projets pour l'avenir. Elle lance aussi un appel à la relève en regard de la gestion de la fondation. Cet appel est entendu par Nancy Dubuc.
- Un parent questionne le choix et l'opportunité des travaux effectués dans la cour d'école. Il s'inquiète du manque d'espace pour les sports créé par la plantation et l'aménagement. Il est rappelé que le projet d'aménagement de la cour d'école en fut un important qui s'est étalé sur une période de huit ans au cours de laquelle les parents ont été informés et sondés régulièrement. En outre, le projet est né d'une initiative visant à réduire les surfaces minéralisées dans le but d'abaisser la température ressentie dans la cour qui pouvait atteindre 10 degrés Celsius de plus que celle de l'air. Il est finalement fait état de l'offre de jeux dits physiques (soccer, mini-hockey, ballon poire, basket et autres) lors des récréations et du service de garde.

11. Levée de l'Assemblée

Sandra Lacroix propose la levée de l'assemblée, elle est secondée par Charles Saint-Jean.

